

---

*Sources et méthodes de l'histoire des relations internationales dans l'Europe médiévale*

## Sources et méthodes de l'histoire des relations internationales dans l'Europe médiévale

Stéphane Péquignot

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/1957>

DOI : 10.4000/ashp.1957

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 200-203

ISSN : 0766-0677

### Référence électronique

Stéphane Péquignot, « Sources et méthodes de l'histoire des relations internationales dans l'Europe médiévale », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 148 | 2017, mis en ligne le 25 septembre 2017, consulté le 05 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1957> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1957>

---

## SOURCES ET MÉTHODES DE L'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DANS L'EUROPE MÉDIÉVALE

Maître de conférences : M. Stéphane PÉQUIGNOT

Programme de l'année 2015-2016 : I. *Introduction aux diplomaties médiévales : les journaux d'ambassade en Occident (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*. — II. *Les ambassadeurs des rois d'Aragon en France (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*.

### I. *Introduction aux diplomaties médiévales : les journaux d'ambassade en Occident (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*

Dans les miroirs des princes et les textes juridiques, les ambassadeurs de la fin du Moyen Âge se distinguent avant tout par leur loyauté, leur statut social, leur connaissance des usages et des exigences de la représentation, leur parole maîtrisée. De leurs aptitudes et de leurs compétences à manier l'écrit, il n'est guère question. Il s'agit pourtant d'une qualité essentielle dans de très nombreuses missions diplomatiques. Les ambassadeurs partent désormais presque tous munis de lettres de créance permettant aux autorités étrangères de les identifier ; leur circulation sur les territoires en conflit est facilitée par des sauf-conduits ; ils remettent des lettres, se fondent souvent sur des instructions couchées sur papier ou sur parchemin pour traiter avec leurs interlocuteurs. Devant ces derniers, ils exhibent des procurations pour justifier la validité de leurs propos, certifier la valeur des engagements pris. Pour les affaires plus complexes, certains d'entre eux consultent avant leur départ des documents éclairant leur mission future, emportent des copies de privilèges ou de traités, des arbres généalogiques pour les négociations matrimoniales, d'autres pièces encore extraites des archives de leurs mandants. Porteurs de documents solennels standardisés et de pièces plus informelles, lecteurs et interprètes aguerris de textes multiples, eux-mêmes souvent auteurs de nombreuses lettres, les ambassadeurs en viennent aussi parfois à confectionner des journaux d'ambassade au cours ou à l'issue de leur mission.

La première partie du séminaire a été consacrée à l'étude de ces documents de travail. Les termes employés dans les sources pour les désigner varient. Souvent, ils font même défaut. Abrutant fréquemment des pièces de typologies diverses, ils ne se laissent pas facilement enserrer dans une catégorie ou un genre aux contours trop stricts. Il a par conséquent paru préférable d'adopter un critère de constitution du corpus assez large, en retenant comme pertinentes les unités documentaires comportant des annotations à caractère narratif prises lors d'une ambassade, au gré de son itinéraire. Un bilan historiographique a alors fait apparaître un écart très notable – et classique pour les diplomaties de la période – entre la péninsule italienne, analysée en profondeur de ce point de vue<sup>1</sup>, et le reste de l'Occident pour lequel il existe des

1. Voir notamment Francesco Senatore, « *Uno mundo de carta* ». *Forme e strutture della diplomazia sforzesca*, Naples, 1998 ; Id., « I diplomatici e gli ambasciatori », dans Sergio Gensini (éd.), *Viaggiare nel Medioevo*, San Miniato, 2000, p. 267-298.

études de cas riches et documentées<sup>2</sup>, mais pas d'approche globale. D'où le choix de faire porter l'analyse sur les textes produits hors d'Italie, dans le but de mieux cerner la diffusion de la pratique, les formes des documents, leur mise en archive, le travail de composition accompli.

Au sein du corpus d'une trentaine de textes rassemblés dans cette perspective, plusieurs dossiers ont été commentés en détails. À la lisière du journal, le livre de comptes de Jaume Bos, administrateur ou intendant de l'ambassade envoyée à Rome en 1295 par Jacques II d'Aragon afin de négocier avec Boniface VIII les conditions d'une paix durable, a notamment permis de montrer combien, dans un compte, la logique d'explicitation et de justification des dépenses peut se traduire par des passages narratifs relativement développés, qui constituent autant de micro-récits d'ambassades se glissant entre les quitus et les ordres de paiement.

L'on a ensuite analysé dans son intégralité le journal inédit d'une ambassade adressée durant l'été 1413 au roi de France Charles VI et aux membres de son conseil par le nouveau roi d'Aragon Ferdinand I<sup>er</sup>. Placée sous l'invocation divine, cette pièce remarquable de dix folios (neuf utiles) comporte successivement l'annonce de la décision de Ferdinand d'envoyer deux ambassadeurs flanqués d'un secrétaire, l'indication de la délivrance de pouvoirs, la copie de ces derniers, une autre annotation précisant la remise de lettres de créance aux ambassadeurs, puis, d'une autre écriture, les instructions scellées originales qui leur sont baillées, et, enfin, en revenant à l'écriture des premiers folios, de nouvelles notes au long cours évoquant l'itinéraire et les actes accomplis durant l'ambassade. La présence d'autres documents emportés par les ambassadeurs est signifiée dans le corps du texte, dans les marges, par des manicules qui renvoient à la couverture. Le *processus rerum gestarum*, puisque tel est le nom par lequel un notaire l'a désigné, sert ici de guide et d'aide-mémoire pour les ambassadeurs dans le travail diplomatique. En mission, puis au retour, il facilite également la vérification de la conformité des actes réalisés avec les instructions reçues.

Troisième témoin, le *Voyage de Nicolas de Bosc*, évêque de Bayeux chargé à partir de 1381 de négocier la paix entre la France et l'Angleterre, comporte, outre des annotations explicitant l'itinéraire suivi, une typologie documentaire à nouveau très variée (sauf-conduit, trêves, lettres, instructions) ainsi que des listes de propositions de négociations, les « mémoires des offres ». Remplissant de multiples fonctions, ce « journal » assure notamment une forme de continuité à l'action diplomatique. Il fournit des références rassurantes pour une mémoire mise à rude épreuve par des négociations longues et complexes. En s'y reportant, l'ambassadeur peut trouver des éléments utiles pour situer sa propre action – déplacement, réception de lettres,

2. En particulier Françoise Autrand, « Gontier Col, un “conseiller diplomatique” de Charles VI », dans Denis Clauzel, Charles Giry-Deloison et Christophe Leduc (dir.), *Arras et la diplomatie européenne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Arras, 1999, p. 27-45; Michel Bochaca, « Navigation entre la France et l'Écosse d'après le récit de l'ambassade de Regnault Girard auprès de Jacques I<sup>er</sup> Stuart (1434-1436) », *Annales de Bretagne*, 119-4, 2012, p. 35-64; Id., « Un voyage par mer d'Angleterre à Bordeaux et retour en 1442-1443 d'après *A Journal by one of the Suite of Thomas Beckington* », *Annales du Midi*, 125, 2013, p. 371-390; *Journal de l'ambassade tchèque en France en 1464 par l'écuyer Jaroslaw*, présenté par Martin Nejedlý et traduit par Éloïse Adde et Martin Nejedlý, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 2009, Paris, 2012, p. 53-117.

entretien, incident... –, et tenter ainsi de s'insérer du mieux possible dans la trame discontinue des négociations.

L'étude des pièces d'un dernier dossier inédit, relatif à une ambassade dépêchée en péninsule Ibérique par le duc d'Anjou pour défendre ses droits sur le royaume de Majorque, a permis de préciser l'interprétation des journaux d'ambassades, de confirmer leur hybridité typologique, marquée par la présence quasi systématique dans un même ensemble de copies ou de documents originaux et d'annotations au long cours. Instruments de travail pour le suivi des correspondances comme pour l'orientation dans les affaires, preuves susceptibles d'être utilisées dans les tractations, témoignages *in fine* du bon accomplissement du mandat, les journaux d'ambassade jouent assurément un rôle important dans le travail diplomatique. Enfin, une ligne de clivage assez nette a pu être discernée entre, d'une part, les journaux des grandes conférences de paix de la guerre de Cent Ans centrés de façon quasiment exclusive sur le « traité » entre les parties et, de l'autre, des journaux composés pour des ambassades plus ponctuelles, où une plus grande place est réservée aux mentions relatives au voyage.

## II. *Les ambassadeurs des rois d'Aragon en France (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*

On a choisi pour cette deuxième partie du séminaire, plus brève, de centrer le propos sur les lettres rédigées par les ambassadeurs des rois d'Aragon au cours de leurs missions en France. Comparables à plusieurs égards aux *dispacci* du Quattrocento, ces lettres constituent un matériau très riche, sous-exploité, essentiel pour une meilleure compréhension des pratiques de la diplomatie – depuis les règles de composition suivies dans les lettres jusqu'à leurs fonctions dans la circulation de l'information ou des ordres –, et important pour la connaissance des cours de France, sur lesquelles les ambassadeurs offrent de nombreux éclairages inédits et variés. Après un examen détaillé de l'historiographie disponible, qui a permis d'identifier de nombreuses études de cas dispersées et, de même que pour les journaux, l'absence de vue d'ensemble, plusieurs séances ont ensuite été consacrées à exposer les modalités de constitution du corpus, la place limitée des lettres dans les collections de sources relatives à la diplomatie, le caractère engagé et nationaliste de ces dernières, enfin et surtout, l'histoire des différentes configurations archivistiques, notamment celle de la série des *Cartas reales* de la chancellerie aux Archives de la Couronne d'Aragon, dans lesquelles des lettres originales sont actuellement conservées.

Après avoir de la sorte précisé le protocole retenu pour l'enquête, un premier et riche dossier a été analysé en détails. Il s'agit des pièces liées à l'ambassade menée en France pour le compte du roi d'Aragon Alphonse IV par le chevalier Ramon de Melany, dans le but de préparer une croisade contre Grenade. De juillet 1329 à avril 1331, l'ambassadeur adresse à son mandant 11 lettres. Leur étude systématique a fait apparaître plusieurs traits notables. Tout d'abord, les lettres de Melany se caractérisent par une grande homogénéité : un même matériau, le papier, la présence d'un sceau, l'indication de l'adresse au verso, une même écriture. Deux formats seulement sont employés, avec une distinction explicite entre missives courtes et « longues ». En termes de langue et de structure également, un canevas commun est respecté. Ramon

de Melany écrit en catalan, il ne déroge pas aux règles de base de la composition épistolaire (adresse, salut, exposé des motifs, etc.), et suit ordinairement une même progression narrative dans chaque lettre, depuis le récit de son action en France vers le conseil. Une dernière partie, plus brève, est réservée à des nouvelles annexes ou à des questions personnelles. Néanmoins, ce canevas est suffisamment souple pour supporter d'importantes variations. Les premières lettres comportent une articulation en différents points, qui disparaît ensuite au bénéfice de la concentration sur l'affaire principale, l'évaluation de la position du roi de France. Dans ses comptes rendus d'entretien, Ramon de Melany use de différents styles, direct, indirect, indirect libre. La base catalane des lettres tolère l'intégration de passages en d'autres langues. De fait, la palette stylistique du chevalier s'enrichit à mesure qu'il lui faut faire face à une situation incommode, à un échec annoncé et à des conditions matérielles qui s'aggravent. La nécessité le condamne à être inventif et révèle des bribes de sa culture, sa connaissance de la géographie et des pratiques administratives de la couronne d'Aragon, des proverbes, et même de *sirventès*. L'évolution de la teneur et du style des lettres reflète aussi très nettement la transformation de la position de Melany dans les tractations : il reste l'informateur, l'interprète et le conseiller du roi aragonais, mais tisse progressivement un lien de confiance avec le roi de France et d'autres membres de sa cour, ce qui l'autorise à prendre la parole de façon plus hardie, à écrire en son propre nom au roi de France, à jouer le rôle de filtre dans la communication, voire à s'opposer à son mandant, le roi d'Aragon, en ne présentant pas l'une de ses lettres, au motif qu'elle pourrait apparaître comme un refus, être « répulsive » aux yeux du roi de France. De la sorte, la lecture des lettres de Melany a aussi permis de mettre à jour son expertise de la cour du roi de France, la façon dont il dépeint ses membres et sa focalisation sur la pratique des audiences.

Après l'étude de ce premier dossier, on a ensuite présenté les premiers éléments d'une enquête systématique sur les lettres des ambassadeurs envoyés en France par les rois d'Aragon depuis le règne de Jacques I<sup>er</sup> (1213-1276).